Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Direction des infrastructures
Division de la réalisation des travaux

801, rue Brennan, 7e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

COURRIEL AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Le 12 juillet 2018

Monsieur Dominic Bourassa
Chargé de projets
Pavages d'Amour inc.
1635, Newman Crescent
Dorval (Québec) H9P 2R6
Courriel : dbourassa@pavagesdamour.com

Objet : Évaluation de rendement satisfaisante

Travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie, dans le boulevard du Mont-Royal, de la rue Maplewood au boulevard du Mont-Royal et des travaux d'égout dans le boulevard du Mont-Royal, de la limite de l'arrondissement à la rue Claude-Champagne, dans l'arr. d'Outremont.

Soumission : 284501

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'évaluation de rendement pour le contrat cité en rubrique. Cette évaluation a été produite selon les dispositions de l'article 8 du Cahier des charges – Section III.

Nous vous informons que le rendement de votre entreprise a été jugé satisfaisant pour ce contrat. Nous vous invitons à nous faire part de tous commentaires relatifs à cette évaluation si vous le jugez opportun.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à la qualité des services rendus à la Ville de Montréal.

Préparé par : Sergio Sollazzo, ing., chargé de projet 12 juillet 2018

Martin Boulianne, ing.
Chef de division

MB/SS/msd

p. j. Rapport d'évaluation du rendement pour la réalisation des travaux

c. c. M. Vincent Thibault, ing. Chef d'équipe, Réalisation des travaux
Mme Saadia Chellik, préposée à la gestion des contrats, réalisation des travaux
Pratiques d'Affaires/MONTREAL@MONTREAL

Montréal

Direction des infrastructures

Rapport d'évaluation du rendement pour la réalisation des travaux

No de contrat : 284501

Titre du contrat : Mont-Royal

Fournisseur : Pavages d'Amour

Liste des critères par thème		Pointage	Pointage final
1. Santé et sécurité			
1.1	Est-ce que l'entrepreneur a transmis son avis d'ouverture de chantier (CNESST)?	4	
1.2	Est-ce que l'entrepreneur a soumis un programme de prévention pour les travaux?	4	
1.3	Est-ce que l'entrepreneur a remédié efficacement aux situations notées par la Ville ou la CNESST?	3	
1.4	Est-ce que la signalisation de chantier était adéquate?	3	
	Points pour ce thème (maximum 16 points)	**14**	**0**
	Total du thème (maximum 10 %)	**8,8%**	**0,0%**
2. Aspect de la conformité technique			
2.1	Est-ce que les travaux ont été exécutés en respect des exigences spécifiées aux plans et devis?	4	
2.2	Est-ce que l'entrepreneur a corrigé les travaux défectueux et les non-conformités avec diligence?	4	
2.3	Est-ce que l'entrepreneur a fourni des documents techniques de qualité conformes aux exigences des documents contractuels?	4	
	Points pour ce thème (maximum 12 points)	**12**	**0**
	Total du thème (maximum 25 %)	**25,0%**	**0,0%**
3. Respect des délais, des échéanciers et des aspects financiers			
3.1	Est-ce que l'entrepreneur a terminé les travaux selon les délais contractuels (excluant les causes indépendantes de la volonté de l'entrepreneur)?	3	
3.2	Est-ce que l'entrepreneur a soumis un échéancier respectant les exigences des documents contractuels et a pris des actions pour respecter les délais contractuels?	3	
3.3	Est-ce que l'entrepreneur a collaboré de façon diligente avec la Ville dans la gestion des changements?	4	
3.4	Est-ce que l'entrepreneur a soumis des demandes de paiements complètes respectant les obligations contractuelles?	4	
	Points pour ce thème (maximum 16 points)	**14**	**0**
	Total du thème (maximum 25 %)	**21,9%**	**0,0%**

Montréal

Direction des infrastructures

Rapport d'évaluation du rendement pour la réalisation des travaux

Liste des critères par thème		Pointage	Pointage final
4. Fourniture et utilisation des ressources			
4.1	Est-ce que le personnel au chantier était encadré de façon adéquate?	3	
4.2	Est-ce que les responsables au chantier ont collaboré avec diligence avec les représentants de la ville?	3,5	
4.3	Est-ce que le représentant de l'entrepreneur a agi de façon professionnelle et proactive durant les travaux?	3	
4.4	Est-ce que l'entrepreneur a fourni les ressources humaines et matérielles nécessaires au parachèvement des travaux en conformité avec les obligations contractuelles?	2,5	
	Points pour ce thème (maximum 16 points)	**12**	**0**
	Total du thème (maximum 10 %)	**7,5%**	**0,0%**
5. Organisation et gestion			
5.1	Est-ce que l'entrepreneur a démontré une planification efficace des activités au chantier?	3,4	
5.2	Est-ce que l'entrepreneur a maintenu le chantier propre et bien ordonné?	3	
5.3	Est-ce que l'entrepreneur a pris les mesures adéquates pour minimiser les impacts sur les citoyens et a été attentif au bon voisinage?	4	
5.4	Est-ce que l'entrepreneur a collaboré à la mise en œuvre de solutions pour les imprévus rencontrés de façon efficace et optimale?	4	
5.5	Est-ce que l'entrepreneur a bien assuré l'entière coordination et suivi des ses sous-traitants et fournisseurs?	3,5	
	Points pour ce thème (maximum 20 points)	**17,9**	**0**
	Total du thème (maximum 20 %)	**17,9%**	**0,0%**
6. Communication et documentation			
6.1	Est-ce que l'entrepreneur a soumis tous les documents exigés en vertu du contrat en temps opportun?	4	
6.2	Est-ce que le représentant de l'entrepreneur a fourni des documents de qualité à Ville (clarté, pertinence, justifications, etc.)?	3	
	Points pour ce thème (maximum 8 points)	**7**	**0**
	Total du thème (maximum 10 %)	**8,8%**	**0,0%**
Pointage total pour la pondération des thèmes (%)		**90%**	**0%**

Montréal
Direction des infrastructures

Rapport d'évaluation du rendement pour la réalisation des travaux

Justification du pointage attribué

L'entrepreneur avait une bonne cadence lors de l'exécution des travaux à l'exception d'une période d'environ 2 semaines où l'entrepreneur n'avait plus de main d'oeuvre disponible. Bonne qualité d'exécution des travaux.

Évaluation réalisée par

Chargé de projet	Sergio Sollazzo, ing.	Signature		Date	17 juillet 2018

Approuvée par

Chef de section	Étienne Blais, ing.	Signature		Date	2018/07/17
Chef de division	Martin Boulianne, ing.	Signature		Date	17/07/18

Décision finale

Commentaires reçus de la part de l'entrepreneur :

Oui ☐ Non ☐ Date

À la lumière des éléments et des commentaires reçus du contractant, le cas échéant, nous convenons de :

☐ maintenir le rapport de rendement insatisfaisant

☐ réviser le rapport et recommander un rendement satisfaisant

Justification du pointage final

Chargé de projet		Signature		Date	

Approuvée par

Chef de section		Signature		Date	
Chef de division		Signature		Date	
Direction	Chantal Aylwin, ing., directrice	Signature		Date	